



## Traité Yebamot

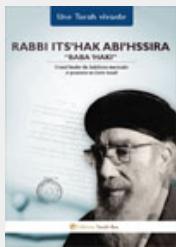
### Michna 5 - Chapitre 6

[ה] כהן הדיבוט לא יsha את האילונית, אלא אם כן יש לו אישה ובנים. רבי יהודה אומר, אף על פי שיש לו אישה ובנים לא יsha את האילונית, שהיא "זונה" (ויקרא כא, ז; ויקרא כא, יד) האמורה בתורה; וחכמים אומרים, אין "זונה" אלא גירת, ומשוחררת, וشنבעלה בעילת זנות.

Un simple Cohen n'a le droit d'épouser une hommasse (Aylonit) qu'il s'il a déjà une autre femme et des enfants. Rabbi Yehouda dit : même s'il a une femme et des enfants, il n'a pas le droit d'épouser une telle femme, car on peut l'assimiler à la « prostituée » dont parle la Torah. Les Sages disent, on ne considère comme prostituée qu'une femme convertie, une esclave affranchie ou une femme qui a eu des rapports interdits.

### Rabbi Its'hak Abi'hssira, "Baba 'Haki"

Biographie incontournable de l'un des leaders du Judaïsme marocain et pionnier-fondateur en Erets Israël.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)